

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2008

Edition du  
30 septembre 2013

DANS CE NUMÉRO

---

**Puce électronique pour délinquants: une proposition utopique?** (Alex Dépraz)

La lutte contre la récidive ne justifie pas tous les moyens

**«Shops»: quand les syndicats se trompent de bataille** (Jean-Daniel Delley)

Qui doit arbitrer entre les besoins des salariés et ceux des consommateurs?

**Lutte sélective contre l'îlot de cherté** (Albert Tille)

Le prix à la consommation entre coûts induits et économies non répercutées

**La tradition suisse des bons offices exige une certaine retenue** (Lucien Erard)

Le fugace Sommet Reagan-Gorbatchev, une leçon à méditer avant les négociations entre l'Iran et les USA

# Puce électronique pour délinquants: une proposition utopique?

La lutte contre la récidive ne justifie pas tous les moyens

Alex Dépraz - 30 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24306>

Comment quelqu'un peut-il commettre un meurtre alors qu'il n'a même pas fini d'exécuter sa peine? La question est sur toutes les lèvres depuis qu'en l'espace de quelques mois deux condamnés sont suspectés d'avoir tué de jeunes femmes, l'un pendant qu'il exécutait sa peine sous surveillance électronique, l'autre pendant une sortie à but thérapeutique.

Ces affaires - que l'on désigne par le nom des deux victimes comme un symbole de l'identification croissante de notre société avec celles-ci - suscitent des remises en cause par une partie de l'opinion publique des principes fondant notre système pénal: rien de très nouveau jusque'ici.

Un tel débat public devrait être pour les autorités l'occasion de rappeler l'importance de ces principes - tels que la présomption d'innocence - et leur raison d'être dans une société démocratique et libérale. D'expliquer, comme le fait remarquablement l'actuelle ministre française de la justice Christiane Taubira dans un contexte semblable, que les personnes qui sont en prison ont vocation à en sortir un jour. Les élus se sont lancés au contraire dans une course à l'échalote en multipliant les propositions de modifier le Code pénal pour éviter que le pire se reproduise.

Il a ainsi suffi que la professeure de psychologie [Henriette Haas](#) évoque, dans *L'Hebdo*, l'idée de surveiller quelques délinquants par une puce électronique pour que la conseillère nationale UDC Céline Amaudruz concrétise la proposition devant le Parlement. Cosignée par plusieurs députés PDC et PLR, la [motion](#) demande que toutes les personnes condamnées pour certains crimes graves - parmi lesquels l'assassinat, le meurtre, le viol, les actes d'ordre sexuel avec des enfants - se voient «implanter une puce électronique». Comme l'a révélé un reportage de la [RTS](#), la technologie ne permet en l'état tout simplement pas de réaliser cette proposition.

Si cette proposition était réalisable, les effets d'une puce implantée sous la peau ne seraient sans doute pas très différents de ceux - déjà connus - des autres dispositifs de surveillance comme le bracelet électronique déjà porté par certains délinquants. D'abord, cette mesure supposerait d'avoir à disposition des forces de police pléthoriques pour pouvoir surveiller en temps réel l'activité de toutes les personnes auxquelles une puce serait implantée: la motion Amaudruz ne vise pas seulement les délinquants dangereux. Ensuite, elle ne permettrait vraisemblablement

pas à la police de toujours empêcher les passages à l'acte dans la mesure où les infractions n'impliquent pas forcément des déplacements, mais ont au contraire le plus souvent lieu au domicile. Les expériences faites par les Etats américains qui ont instauré des surveillances électroniques n'ont pas été concluantes ([DP 1481](#)). Il est donc douteux que cette solution soit efficace pour éviter la récidive.

Si cette proposition était efficace, elle nous entraînerait vers un monde inquiétant où la police n'arrêterait plus les délinquants pour avoir commis des actes délictueux ou tenté de le faire, mais sur la seule base d'un comportement qu'une puce électronique détecte comme suspect. Nous ne serions plus si éloignés de la police de la pensée imaginée par Orwell dans *1984*.

Cette proposition relève plus de l'agitation politique et électoraliste - les élections cantonales sont en cours à Genève - que de la réflexion mûrie que l'on serait en droit d'attendre des législateurs sur des sujets aussi délicats. Répondre à la question posée en début d'article suppose un équilibre toujours plus difficile à trouver entre la préservation de la liberté et les atteintes que les citoyens sont prêts à admettre pour garantir leur sécurité.

# «Shops»: quand les syndicats se trompent de bataille

Qui doit arbitrer entre les besoins des salariés et ceux des consommateurs?

Jean-Daniel Delley - 26 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24286>

En lançant un référendum contre la révision de la loi sur le travail, les syndicats se sont trompés de bataille. Le véritable combat est à venir et portera sur l'extension des heures d'ouverture des commerces et l'amélioration des conditions de travail des salariés.

La défaite de syndicats, appuyés par les Eglises et des milieux de la santé, peut paraître à première vue surprenante. La plupart des scrutins cantonaux et locaux n'ont-ils pas clairement montré un refus de l'extension des heures d'ouverture des magasins? Sur cette base, les référendaires ont mené une campagne «*contre la journée de travail de 24 heures*».

L'argument n'a pas porté parce que la révision combattue n'implique pas d'ouverture accrue. Elle permet aux stations-service des axes d'autoroute et des axes de grande circulation d'offrir à la clientèle l'entier de leur assortiment 24 heures sur 24, alors que jusqu'à présent seuls les carburants et la restauration étaient disponibles de 1h à 5h du matin. Verra-t-on dès lors se multiplier ce genre de commerce? Tout dépendra de l'interprétation donnée aux «*axes de grande circulation*».

Comme la majorité des cantons a rejeté cette libéralisation en procédure de consultation, il est probable que la pratique sera restrictive. Par ailleurs, l'exigence de rentabilité freinera l'ouverture de nouveaux *shops*. Quant aux conditions de travail des employés, les négociations pour une convention collective au niveau national devraient débiter incessamment.

Le véritable combat est encore à venir. Car le Parlement a déjà adopté deux motions enjoignant au Conseil fédéral d'étendre les heures d'ouverture des commerces de détail. La [première](#) demande une harmonisation des heures d'ouverture, de 6 à 20h en semaine et de 6 à 19h le samedi. La [seconde](#) vise à adapter la loi sur le travail aux besoins de l'industrie touristique, à savoir une extension de l'ouverture dominicale.

Plus radicaux, les Verts libéraux envisagent une [libéralisation complète](#) des heures d'ouverture pour les commerces de moins de 120 mètres carrés – c'est la superficie maximale fixée pour les shops de stations-service –, afin d'éviter une distorsion de concurrence. Le Conseil fédéral rejette cette dernière motion et

le Parlement suivra sans doute cet avis. Quant à l'extension des heures d'ouverture, elle devra faire l'objet d'une révision de la loi et pourra être combattue en référendum. Les syndicats défendent les conditions de travail des salariés du commerce de détail. Mais quelle est la stratégie la plus adéquate? Se battre pour le maintien des réglementations existantes, pas toujours satisfaisantes pour les consommateurs, des réglementations disparates qui par ailleurs génèrent un tourisme d'achat intercantonal? Ou négocier avec les partenaires patronaux des compensations – par exemple salariales, en temps libre, en aménagement des horaires – en échange d'une extension modérée des heures d'ouverture là où elle répond à un véritable besoin?

Jusqu'à présent le corps électoral a plutôt penché pour le *statu quo*. Mais cette préférence peut changer, notamment parce que les horaires actuels des commerces recourent de plus en plus les horaires de travail des actifs. Et si un jour une réglementation plus libérale trouve une majorité populaire, la capacité de négocier des syndicats s'en trouvera affaiblie.

# Lutte sélective contre l'îlot de cherté

Le prix à la consommation entre coûts induits et économies non répercutées

Albert Tille - 29 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24299>

«*Stop aux tracasseries pesant sur les prix!*» C'est le slogan de la récente campagne de l'Alliance contre les obstacles au commerce orchestrée par [economiesuisse](#).

Cette Alliance réunit toutes les organisations représentant le commerce de gros et de détail, avec l'appui du [Konsumentenforum](#), organisation de consommateurs alémanique «*indépendante et libérale*». Coop et Migros, qui ne sont membres d'aucune de ces organisations, sont donc formellement hors du débat.

Les *lobbies* économiques jouent leur rôle lorsqu'ils réclament l'allègement des contraintes bureaucratiques qui imposent aux entreprises de coûteuses charges administratives. La campagne de l'Alliance réclame une simplification au passage des frontières. Le Conseil fédéral a [reconnu](#) lui-même que des progrès sont possibles.

Mais l'Alliance va au-delà. Sa première revendication tend à faire simplifier l'étiquetage des produits. La législation suisse pose des exigences plus détaillées que celle des pays

qui nous entourent en matière de plurilinguisme ou d'origine des produits. L'obligation pour un fabricant étranger de changer ou multiplier les informations figurant sur l'emballage d'un produit pour pouvoir le mettre en vente sur le marché suisse constitue un obstacle qui a effectivement un coût.

Mais une bonne traçabilité des produits, surtout lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires, reste un combat constant des organisations de consommateurs. Et justement, le Parlement est saisi d'une [modification](#) de la loi sur les denrées alimentaires, qui vise notamment à renforcer la transparence sur l'origine des produits. C'est au même moment que l'Alliance propose de remplacer l'étiquetage informatif sur le produit lui-même par une information disponible sur une borne électronique installée dans le magasin. On ne sait pas quel serait le coût d'une telle innovation, notamment pour les petits détaillants, ni quel serait l'accueil réservé par les consommateurs que défend le *Konsumentenforum*.

La lutte contre l'îlot de cherté demeure un combat légitime. C'est pour cela que la Suisse a adopté le principe du «*Cassis de Dijon*» ([DP 1816](#)) qui harmonise largement sa législation avec celle de l'Union européenne. Le prix des produits importés aurait dû baisser. Mais le bilan est [médiocre](#). Au bout de la chaîne, le consommateur ne profite pas de simplifications en principe génératrices d'économies. Il aura donc de la peine à croire au résultat positif de la nouvelle campagne menée par l'Alliance en faveur des prix bas.

Pour accompagner et donner une efficacité au décevant Cassis de Dijon, le Conseil fédéral a proposé une modification de la législation sur les cartels pour lutter contre les ententes verticales ([DP 1995](#)). Mais, comme prévu, *economiesuisse* s'y [oppose](#) fermement.

Elle sélectionne strictement les instruments de lutte contre les prix excessifs. Car une concurrence accrue incommode cette championne de l'économie libérale.

# La tradition suisse des bons offices exige une certaine retenue

Le fugace Sommet Reagan-Gorbatchev, une leçon à méditer avant les négociations entre l'Iran et les USA

Lucien Erard - 27 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24293>

On se souvient du Sommet Reagan-Gorbatchev à Genève du 19 au 21 novembre 1985. C'est l'un des symboles des bons offices de la Suisse et de la Genève internationale. Ce succès de la diplomatie helvétique a ouvert la voie qui devait conduire à la fin de la guerre froide.

Ce qu'on sait moins, c'est que les deux superpuissances ont poursuivi leurs négociations durant six ans, mais ne sont jamais revenues à Genève. Elles ont préféré se rencontrer à Reykjavík l'année suivante, puis à Washington et à Moscou et aussi à Malte et à Helsinki.

Cela, on le doit vraisemblablement à une confusion dans le rôle de la Suisse, pays hôte. Comme le

rappelle très justement [Micheline Calmy-Rey](#) dans le journal du matin de la RSR, les bons offices que la Suisse offre traditionnellement peuvent s'assimiler à un service hôtelier. Certes on peut aussi, et notre ancienne conseillère fédérale en a fait usage avec intelligence, se mêler de la cuisine offerte aux participants, jouer le rôle de facilitateur, d'intermédiaire et non plus seulement celui de maître d'hôtel.

Lors du sommet Reagan-Gorbatchev, Kurt Furgler, président de la Confédération, qui les avait déjà accueillis très officiellement à l'aéroport, a exigé que les deux chefs d'Etat, à qui l'on offrait le gîte et le couvert et qui n'en demandaient pas davantage,

rendent une visite officielle à la Suisse. Ils se sont donc déplacés, à tour de rôle, dans une [résidence prêtée au Conseil fédéral](#) par ses propriétaires, pour une discussion d'une demi-heure avec notre président. Celui-ci a exigé aussi d'être sur scène et de dire quelques mots lors de la présentation à la presse, par les deux présidents, de leur [déclaration commune](#).

On peut imaginer que le rôle actif qu'a voulu jouer la Suisse dans un dialogue qui ne la concernait pas, et auquel elle ne pouvait de toute manière rien apporter, ait pu surprendre nos hôtes. En tout cas, l'esprit de Genève dont nous sommes si fiers n'a pas suffi à les faire revenir l'année suivante.

## Index des liens

### **Puce électronique pour délinquants: une proposition utopique?**

<http://www.hebdo.ch/hebdo/actuels/detail/henriette-haas-une-puce-%C3%A9lectronique-pour-les-grands-pe-rvers>

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20133762](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20133762)

<http://www.rts.ch/audio/la-1ere/programmes/corpus/5223395-une-puce-gps-dans-le-corps-des-criminels-26-09-2013.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/10207>

### **«Shops»: quand les syndicats se trompent de bataille**

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20123637](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20123637)

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20123791](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20123791)

[http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/4903/379435/f\\_n\\_4903\\_379435\\_379569.htm](http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/4903/379435/f_n_4903_379435_379569.htm)

### **Lutte sélective contre l'îlot de cherté**

[http://www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2013-09-25\\_C\\_Alliance\\_contre\\_obstacles\\_au\\_c-ommerce.pdf](http://www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2013-09-25_C_Alliance_contre_obstacles_au_c-ommerce.pdf)

<http://www.konsum.ch/>

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20124279](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20124279)

<http://www.bag.admin.ch/themen/lebensmittel/04865/05022/07826/index.html?lang=fr>

<http://www.domainepublic.ch/articles/10067>

<http://www.frc.ch/actions/bilan-decevant-2/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/23416>

[http://www.economiesuisse.ch/fr/themen/wb/kartellrecht/pages/\\_detail.aspx?artID=WN\\_Wettbewerbpolitik\\_20130523](http://www.economiesuisse.ch/fr/themen/wb/kartellrecht/pages/_detail.aspx?artID=WN_Wettbewerbpolitik_20130523)

### **La tradition suisse des bons offices exige une certaine retenue**

<http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/l-invite-du-journal/5223402-micheline-calmy-rey-ancienne-conseillere-federale-26-09-2013.html?f=player/popup>

<http://www.rts.ch/archives/tv/information/tj-midi/3443326-l-accueil-de-reagan.html>

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1759>